

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D ENTRECHAUX

* * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le 30 avril, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 24 avril 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 14

Étaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Anne-Marie CARTERON, Mme Christiane COUVREUR, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thierry PASCAL, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL

Absents excusés : M. Thomas PAULEAU a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX

Absents : M. Bastien COUSTON

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 35/2026 Objet : Attribution des marchés de travaux pour la construction du local associatif du BMX

Monsieur le maire rappelle que la commune a mandaté OPUS Architecture pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du local associatif du BMX.

Dans sa délibération n°2026-03 du 5 février 2026, le conseil municipal a validé l'avant-projet définitif du maître d'œuvre s'élevant à 162 972 € pour les travaux de construction.

La consultation des entreprises était divisée en 7 lots et a été lancée le 24 mars 2026 avec remise des offres le 17 avril 2026 à 14h00.

28 offres ont été remises et analysées selon les critères suivants :

- Prix de l'offre 40%
- Valeur technique de l'offre 60%

Il est proposé d'attribuer chaque lot comme précisés dans le tableau ci-dessous :

Lots	Estimation € HT	Nb d'offres	Proposition d'attribution	Montant de son offre HT
Lot 1 - VRD - Maçonnerie - Charpente - Enduit	101 500,00 €	8	VIAL FILS BATIMENT	100 671,99 €
Lot 2 - Platerie - Isolation - Menuiseries intérieures - Peinture nettoyage	16 572,00 €	3	ZK ISO	13 788,50 €
Lot 3 - Revêtements de sol	8 000,00 €	1	CHEVALIER	7 968,00 €
Lot 4 - Menuiseries extérieures	16 700,00 €	8	ALU VAISON	16 695,00 €
Lot 5 - Serrurerie	4 000,00 €	1	VERSUS METAL	5 400,00 €
Lot 6 - Electricité	9 300,00 €	5	PROVENCE ELECTRICITE	9 262,45 €
Lot 7 - Plomberie	6 900,00 €	2	ANAYA CRUEIZE	6 260,00 €

Total	162 972,00		160 045,94
-------	------------	--	------------

Le maire précise que pour le lot n°2, le prix de l'offre comprend la variante avec doublage sur ossature.

Résultat du vote :

Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'exposé de M. le maire en séance,

Vu le résultat du vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer les marchés aux entreprises désignées dans le tableau ci-dessus conformément au rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre et joint à la présente délibération.
- Autorise le maire à prendre toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le,
et de la publication le 7 mai 2026

